CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

RAPPORT ANNUEL 2001

Organes de la Chambre jurassienne d'agriculture

L'assemblée des délégué(e)s est l'organe suprême de la Chambre jurassienne d'agriculture. Elle est formée de l'ensemble des délégué(e)s des 165 organisations membres, à raison de 2 délégué(e)s par organisation.

Membres d'honneur

M. Henri Cuttat, ancien chef ECR, Rossemaison
M. Jean Paupe, agriculteur, Seleute

Le Comité et le Bureau

M. Claude Ackermann, agriculteur, Bourrignon, **président** *
Mmes Evelyne Fleury, présidente AGEFA, Glovelier (*)
Monique Gigon-Bapst, agricultrice, Fontenais *
MM. Jean-Marie Aubry, gérant AGEFA, Courtemelon (*)
Bernard Beuret, chef ECR, Courtemelon *
Raymond Cerf, agriculteur, Saint Ursanne, **vice-président** *
François Froidevaux, agriculteur, Le Noirmont *
Jean-François Pape, agriculteur, Pleigne *
Michel Roy, agriculteur, Porrentruy *
Blaise Oriet, Agro-ing. ETS, Delémont, **secrétaire général** (*)
Jacques Maître, Agro-ing. ETS, Bassecourt, **secrétaire adjoint** (*)

Mmes Maguy Chapatte, agricultrice, La Chaux des Breuleux
Fabienne Girardin, agricultrice, Montmelon
Dominique Schaffter, agricultrice, Mettembert
Vérène Quiquerez, agricultrice, Grandfontaine

MM. Maurice Altermath, agriculteur, Epauvillers
Jean-Bernard Chavanne, agriculteur, Coeuve
Jean Chêne, agriculteur, Damvant
Patrick Girard, agriculteur, Glovelier
Charles André Huelin, agriculteur, Le Noirmont
Germain Jobin, agriculteur, Les Bois
Etienne Oeuvray, agriculteur, Chevenez
André Renfer, directeur IAJ, Courtemelon
Vincent Wermeille, agriculteur, Saignelégier
Me Claude Jeannerat, avocat, Delémont (membre associé au Comité)

* Membres du Bureau
(*) Membres associés au Bureau

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Rapport annuel 2001

Table des matières ***Pages***

Le mot du président	2
Çoli ne vait pe aidé mâ!	3
Procès-verbal de la 26e assemblée	4 - 9
Rapport d'activité 2001	10 - 29
L'année agricole 2001	10 - 12
Politique agricole fédérale	13
La crise bovine	14 - 15
Les organisations professionnelles	16
Politique agricole cantonale	17 - 19
Quelques données sur l'agriculture jurassienne	20 - 22
Centrale des blés et oléagineux	23 - 24
Restructuration	25
A votre service	26 - 29
Comptes 2001 et budget 2002	30 - 31
Bilans	32
Contributions professionnelles 2001	33
Fonds de solidarité 2001	33
Rapport de vérification	34
Programme d'activité 2002	35
Statistiques et renseignements divers	36

- * -

Le mot du président

Des réformes menées au pas de charge ont marqué ces dernières années, tant en matière de législation agraire que dans les organisations de marchés, le dernier épisode dans ce domaine étant la libéralisation du secteur des céréales panifiables. Il faut maintenant une pause dans les réformes, afin de consolider tout cela et renforcer notre maîtrise des marchés.

Cette évolution est globalement positive pour l'agriculture jurassienne, notamment si elle sait profiter de ses atouts (surfaces et structures d'exploitation favorables, cadre naturel préservé, bonnes possibilités de formation, perspectives d'accroissement de ses productions (lait, porcs, volailles, betteraves, oléagineux, notamment), mise en valeur des produits, etc.

Evidemment, de tels changements et adaptations ne se passent pas toujours dans la sérénité ou la facilité. Tensions et stress destabilisent parfois les producters. Nous assistons à un monde rural en mutation, ce que révèlent certains thèmes des programmes de formation continue, tel que "crise d'identité et perspectives nouvelles".

Une étude récente le démontrait : c'est encore et toujours le facteur humain, en l'occurrence la famille paysanne, qui est le facteur prépondérant pour assurer la viabilité et le succès de l'exploitation agricole. Ce constat est plutôt motivant, puisque notre avenir semble encore dépendre de nous, surtout si nous savons nous en donner les moyens et le considérer positivement.

Il en va d'ailleurs de même pour les organisations agricoles jurassiennes, appelées à concrétiser leur restructuration en 2002 afin de répondre toujours mieux aux besoins de leurs membres. C'est en effet à la fin du printemps qu'une Nouvelle Chambre Jurassienne d'Agriculture devrait remplacer la CJA actuelle. D'ores et déjà, je lui souhaite bon vent.

Claude Ackermann

Çoli ne vait pe aidé mâ!

Le verre de l'agriculture jurassienne est-il à moitié vide ou à moitié plein ?! Pour ma part, je le vois plus qu'à moitié plein (je me réfère toujours à la situation globale, tout en admettant qu'il existe certaines situations particulières plus difficiles).

Tout n'est pas allé mal en 2001. Le marché laitier -principale production de notre agriculture- s'est bien tenu; pour la première fois, le contingent moyen par producteur dépasse 100'000 kg. Le projet de rénovation et d'extension de la fromagerie de Develier (déjà souhaité par la CJA dans son programme d'action de 1992) est en voie de réalisation. La production porcine et celle de la volaille se développent, comme nous l'espérions dans ce même programme. AOC Gruyère et Tête de Moine, diversifications, collaborations (communautés d'exploitations, CUMAB) ont le vent en poupe. On n'a jamais autant investi dans l'amélioration des structures foncières et bâties, grâce aussi à des aides (CI, AF) en augmentation. On a même réussi à proposer un projet de restructuration prometteur.

Et pourquoi oublier si vite la belle année agricole 2000 ? On a fustigé l'OFAG annonçant une amélioration de l'ordre de 18 % par rapport à l'année précédente. L'amélioration fut plus importante chez nous, comme quoi, dans le Jura, quand le boeuf va, tout va!

Ces 25 dernières années, l'agriculture jurassienne -notamment dans ses exploitations- ne s'est pas affaiblie, mais s'est au contraire renforcée. Elle a notablement accru ses productions et profite, plus que d'autres régions, de la réorientation de notre politique agricole. Elle est aujourd'hui mieux équipée et plus performante. Regardons aussi autour de nous, dans notre pays ou ailleurs, pour relativiser nos problèmes.

Je quitterai la Chambre d'agriculture dans le courant de cette année. L'une de mes principales satisfactions aura été d'avoir rappelé, plus souvent qu'à mon tour, qu'en effet, "çoli ne vait pe aidé mâ!". J'ai parfois l'impression que le vrai défi pour notre agriculture, c'est moins sa situation matérielle que son état d'esprit. Je rappelle donc cette belle formule de St-John Perse, -figurant dans le rap-port du 25e - : "Ne crains pas, ni ne doute, car le doute est stérile et la crainte est servile". Et pour terminer, je souhaite à notre agriculture de ne pas connaître de périodes plus difficiles que celle qu'a connue notre génération.

Blaise Oriet

1. PROCES-VERBAL de la 26e assemblée générale des délégués du vendredi 2 mars 2001 à 13 h 30 à Vendlincourt (halle de gymnastique)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture
2. Désignation de scrutateurs
3. Situation de l'agriculture :
   a) *situation générale (B. Oriet)*
   b) *projet de restructuration (E. Oeuvray et C. Ackermann)*
   c) *discussion générale*
4. Procès-verbal de la 25ème assemblée des délégués à Courtemelon
5. Rapport d'activité 2000
6. Comptes 2000 et rapport de vérification
7. Budget 2001
8. Programme d'activité 2001
9. Divers et propositions individuelles
10. Clôture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture

---

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture

A 13 h 40, le président Claude Ackermann salue l'assemblée en évoquant divers "retours à la case de départ" (pour l'application d'une agriculture respectueuse de la nature, pour le sort de diverses organisations -Centre Ajoie, Copamac-, pour la réflexion sur l'organisation de l'agriculture). Ces retours doivent devenir des défis pour mieux s'adapter. Puis le président salue diverses personnalités dont Mmes et MM. M. Hubleur, président du Parlement, J.-F. Roth, ministre du DEC, B. Corbat, maire de Vendlincourt, E. Oeuvray et V. Quiquerez, président(e) des agriculteurs et des paysannes d'Ajoie, J. Paupe, membre d'honneur, R. Eicher, président de la CAJB, B. Beuret, chef de l'ECR, J.-M. Aubry, chef de la Vulg, W. Müller et J. Gygax, vice-président et directeur de la MIBA, P. Chatelain et F. Thomet de la Lobag, C. Tschudin de la Fenaco, C. Quartier, directeur d'Agri, M. Gerber, d'AGORA, plusieurs députés au Parlement, les représentants des consommatrices, de la presse ainsi que les délégués des organisations membres, les membres du comité et autres participants.

Après avoir fait part des excuses, le président donne la parole à quelques invités.

Bernard Corbat, maire de Vendlincourt

Relevant que l'assemblée de la CJA est la 1ère assemblée d'envergure cantonale dans la nouvelle halle du village, M. le maire accueille chaleureusement les délégués et invités de la Chambre d'agriculture. Puis il présente brièvement son village comptant 570 habitants, 912 Has de surface, 12 exploitations agricoles cultivant 500 Has, dont 9 détenteurs de bétail produisant 1,05 mio. de kg de lait. M. le maire conclut en se disant persuadé que l'état d'esprit du monde paysan jurassien lui permettra de relever les défis de l'avenir.

Marcel Hubleur, président du Parlement

Evoquant sa jeunesse paysanne, le Président apporte un cordial salut du Parlement. En tant que directeur de la Banque populaire suisse, M. Hubleur dit avoir gardé toujours de nombreux contacts avec les paysans et n'avoir jamais perdu d'argent avec ce secteur. Rappelant un mot de son père selon lequel jamais laboureur ne connaîtra parfaitement son métier, le Président relève que l'agriculture est un beau et difficile métier qui l'interpelle toujours avec acuité.

Jean-François Roth, ministre de l'Economie et de la Coopération

Le ministre dit son plaisir de passer un après-midi en compagnie des paysannes et des paysans de ce coin de pays. Avec la mondialisation, l'économie connaît une évolution unique dans l'histoire. Il appartient aux instances régionales de multiplier les efforts pour ne pas perdre son âme dans ce processus. Le Gouvernement jurassien s'y emploie beaucoup et compte particulièrement sur l'agriculture. Le ministre se réjouit de la collaboration qui s'annonce avec le Jura bernois et relève aussi la participation jurassienne à la Fondation Bellelay. Il souhaite que l'agriculture jurassienne continue à miser principalement sur la production laitière et la mise en valeur de produits transformés et dit sa confiance en la capacité de l'agriculture cantonale à assumer les mutations nécessaires.

Après ces messages, le président Ackermann déclare l'assemblée ouverte en indiquant que parmi les 170 personnes présentes, il y a 114 délégués. L'ordre du jour est accepté.

2. Désignation de scrutateurs

MM. Pierre Lovis, Louis Buchwalder, Michel Pape et Etienne Chenal sont désignés.

3. Situation de l'agriculture

a) Situation générale (B. Oriet)

Le secrétaire général évoque surtout la rechute dans la crise de l'ESB après un événement insignifiant fortement médiatisé. Rappelant que l'année 2000 peut être qualifiée globalement de "bonne", B. Oriet s'interroge sur le "blues paysan", encore plus marqué que dans les années difficiles de 95 à 99. Cela permet au moins de constater que la restructuration a été psychologiquement très exigeante. B. Oriet relève aussi diverses questions d'actualité, dont les problèmes de l'opposition à certains projets de porcheries. Il estime néanmoins que les perspectives à moyen terme ne sont pas mauvaises pour l'agriculture jurassienne.

Philippe Odiet considère que la crise actuelle de l'ESB est plus grave que la précédente et se demande ce que fait l'USP. Il fustige également le projet "Horizon 2010" et estime que dans l'organisation de la profession, ce n'est pas à quelques personnes seulement de décider ce qui va et ce qui ne va pas. Claude André proteste contre la lettre de l'Office vétérinaire fédéral menaçant les paysans si toutes les mesures de prévention ne sont pas prises. Le secrétaire général indique que toutes ces doléances ont été déjà relayées par la CJA.

b) Projet de restructuration (E. Oeuvray et C. Ackermann)

En tant que président du groupe de restructuration, Etienne Oeuvray explique brièvement les options retenues jusqu'à présent :

- séparation de la défense professionnelle et des services
- davantage d'implication des régions (Sociétés d'agriculture)
- orientation plus syndicaliste de la CJA, financée uniquement par des cotisations professionnelles
- collaboration avec le Jura bernois.

Quant au président C. Ackermann, il détaille un peu l'état des discussions avec le Jura bernois en se référant notamment aux explications et au schéma figurant en pages 22 et 23 du rapport annuel. La CJA est favorable au regroupement de tous les services des deux régions. Les deux chambres d'agriculture disposeraient de la majorité au sein du Conseil de l'Institution commune Jura/Jura bernois regroupant la formation, la vulgarisation et les services.

Président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois. René Eicher estime que nous sommes bien partis pour renforcer la collaboration entre les deux régions et dit s'en réjouir.

De nombreuses interventions suivent cette présentation. G. Bilat estime que tout est déjà ficelé. P. Odiet se dit surpris en bien. J. Oberli et B. Theubet s'interrogent sur le financement. Etienne Oeuvray répond brièvement aux intervenants.

Souhaitant un vote consultatif de l'assemblée, le président soumet au vote le projet de restructuration présenté; celui-ci est soutenu à une majorité évidente, sans avis contraire.

c) Discussion générale

A propos de la crise du bétail, P.-A. Fringeli demande une attitude plus ferme des organisation et que la CJA enjoigne l'USP d'organiser une manifestation. P. Odiet soutient cette intervention. Faisant un rapide calcul pour le Jura, C. André évalue la perte annuelle dans le secteur du bétail à 30'000 têtes x 700,- Fr. soit 21 mio. de francs.

J.-C. Villat s'interroge sur l'avenir du contingentement laitier et sur celui du cheval des Franches-Montagnes

Le secrétaire général fournit quelques indications complémentaires concernant ces diverses questions, notamment la crise du bétail.

Le ministre Roth souligne que cette crise interpelle aussi beaucoup le Canton et mentionne diverses mesures et démarches faites pour tenter de l'atténuer.

4. Procès-verbal de la 25ème assemblée des délégués à Courtemelon

Ce PV figure aux pages 4 à 8 du rapport annuel, avec un complément sur le 25ème anniversaire aux pages 9 à 13 (y compris les comptes du 25ème). Il est accepté tacitement avec remerciements à son auteur.

5. Rapport d'activité 2000

Ce rapport figure aux pages 14 à 29 du rapport annuel, lequel sera également envoyé à tous les agriculteurs. Le secrétaire relève particulièrement le beau développement d'Agri**Sano.** Le rapport d'activité 2000 est approuvé sans autres questions, avec remerciements aux collaborateurs

6. Comptes 2000 et rapport de vérification

Les comptes sont présentés aux pages 30 à 34 du rapport annuel. Le déficit est de près de Fr. 51'000, en raison notamment de la suppression de la Centrale des oléagineux et d'une baisse de la contribution des coopératives. En conséquence, ela fortune de la CJA se réduit à Fr. 92'783,50. Après présentation du rapport de vérification par M. Philippe Faivre, les comptes 2000 sont acceptés à une majorité évidente, sans avis contraire.

7. Budget 2001

Figurant en page 31 du rapport, le budget 2001 prévoit un déficit de Fr. 40'000,-. En raison de la suppression de la Centrale des blés, des mesures d'assainissement devront être impérativement décidées pour 2002. Après une réponse à J. Oberli concernant les contributions versées à l'USP et à l'UPS, le budget 2001 est accepté tacitement tel que présenté.

8. Programme d'activité 2001

Ce programme figure à la page 35 du rapport annuel. Il met l'accent sur la restructuration, la politique agricole et les questions liées à l'écologie. Il est accepté tacitement.

9. Divers et propositions individuelles

P. Odiet relève qu'il faudrait développer la production d'oléagineux pour remplacer les farines animales. Il estime aussi que la RPLP frappe trop fortement l'agriculture, notamment pour les transports laitiers.

J. Gygax apporte les meilleurs voeux de la MIBA, qui a vécu une année laitière positive avec une augmentation de production de 3 %. Il estime que le contingentement laitier sera maintenu au moins jusqu'en 2006 ou 2008. La RPLP représente 0,4 ct/kg de lait; elle est reportée en principe sur le consommateur, mais cela doit être constamment rappelé aux grands distributeurs.

G. Cattin demande qu'une grande attention soit vouée à la fièvre aphteuse sévissant en Europe. L. Buchwalder souhaite que la CJA intervienne pour le maintien du cheval dans l'armée.

10. Clôture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture

Désirant innover, le comité a décidé de renoncer à la traditionnelle résolution au profit de conclusions tirées par le président. Les points suivants sont relevés par Claude Ackermann :

- L'agriculture jurassienne est à nouveau durement frappée par la crise de l'ESB. Les Autorités fédérales n'ont pas pris la mesure de la situation. L'assemblée de la CJA se prononce pour la généralisation des tests de dépistage, pour des indemnités compensatoires en faveur des éleveurs et pour une manifestation nationale destinée à souligner la gravité de la crise.
- L'assemblée s'est aussi inquiétée de la surenchère écologiste (projets contestés de porcheries, aménagement du territoire, projet de parc naturel régional.
- La CJA a pris acte de l'évolution intervenue dans le cadre de Centre Ajoie et entend collaborer loyalement avec Fenaco.

- L'assemblée appuie le projet de restructuration présenté et la collaboration avec le Jura bernois; elle souhaite que cette réorganisation puisse se concrétiser en 2002.

- L'assemblée exprime enfin son désaccord face à la politique de La Poste, qui entend réduire ses services dans la plupart de nos villages ruraux.

Après ces conclusions, le président remercie les participants et clôt l'assemblée à 16 h 15 en souhaitant que l'année agricole soit malgré tout propice.

Le secrétaire : Blaise Oriet

À MÉDITER

On a trouvé,
en bonne politique,
le secret de faire
mourir de faim
ceux qui,
en cultivant la terre,
font vivre les autres.

VOLTAIRE

À MÉDITER

Il était né stupide
et avait
considérablement
développé
ses dons naturels.

BUTLER

À MÉDITER

La liberté est
le meilleur remède
aux inconvénients
de la liberté.

STUART MILL

À MÉDITER

Le savoir
que l'on ne complète
pas chaque jour
diminue
tous les jours.

PROVERBE CHINOIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2001

L'année agricole 2001

2001 fut une année difficile, tant sur le plan agricole que sur un plan plus général. On rappellera notamment -pour l'histoire- les invraisemblables attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, avec l'intervention militaire en Afghanistan qui s'en est suivie, la débâcle de Swissair, l'attentat meurtrier au Parlement de Zoug, plusieurs accidents dans des tunnels alpins provoquant des fermetures prolongées, l'énorme épidémie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne avec des bûchers rappelant le Moyen-Age, l'ouverture laborieuse d'un nouveau cycle OMC à Doha/Qatar, l'adhésion de la Chine à l'OMC ainsi que, au tournant de l'année, l'entrée en vigueur de l'Euro comme monnaie unique dans 12 pays de l'Union européenne. Il est probable que ce type de phénomènes, coïncidant avec l'An 1 du millénaire, annonce certains défis nouveaux, qui conditionneront aussi le sort de l'agriculture.

Situation économique générale

L'économie mondiale a connu un net ralentissement en 2001, accentué par les attentats du 11 septembre et, en Suisse, par la débâcle de Swissair. Dans la plupart des pays, le chômage a repris l'ascenseur. Avec un taux qui se situe vers 2,5 % à la fin de l'année, la Suisse reste pourtant privilégiée. On s'attend à une reprise économique dès 2002. Dans notre pays, les autres fondamentaux de l'économie restent favorablement orientés : inflation à 1 %, taux d'intérêts bas. Mine de rien, si ces deux taux se situaient aux niveaux de 1992, les conséquences économiques pour l'agriculture seraient du même ordre que celles de la crise du bétail bovin en 2001 !

Météo

Avec un record de pluies en avril, un record de chaud en mai et en octobre et un record de froid en décembre, c'est peu de dire que la météo fut particulièrement contrastée en 2001. Les abondantes précipitations du début du printemps ont affecté certaines

productions végétales. Un été globalement chaud a facilité les récoltes principales. Septembre fut froid et humide, mais un mois d'octobre estival a finalement bonifié le taux de sucre de la vigne et des betteraves. Un froid vif et sec a sévi sans interruption du début décembre à la mi-janvier 2002.

Productions et rendements

A tout seigneur, tout honneur. Principal secteur agricole jurassien, la production laitière a connu une année favorable avec une production en augmentation de 5 à 6 % par rapport à l'année dernière et un bon maintien du prix. Ce secteur connaît aussi une forte évolution structurelle depuis l'introduction du commerce des contingents. Entre 1990 et 2000, le nombre des producteurs suisses de lait a régressé de 50'000 à environ 38'000, les contingents individuels ayant augmenté en proportion. L'approvisionnement en fourrages est généralement suffisant et de qualité moyenne à bonne.

Autre grand secteur de l'agriculture jurassienne, le marché du bétail bovin a connu une année particulièrement difficile, avec des baisses de prix de 20 à 35 % selon les catégories. Cette évolution est due principalement à un déséquilibre entre une offre en forte augmentation et une demande en sensible régression. Nous reviendrons sur ce secteur en crise dans un chapitre particulier du rapport.

La production porcine est aussi en augmentation avec une évolution cyclique assez typique de ce secteur, tandis que les productions avicoles (oeufs et volailles) se sont assez bien tenues.

Les céréales, et notamment les orges ainsi que le colza ont fourni des rendements moyens, inférieurs de 10 à 15 % à ceux de l'année précédente hormis pour le maïs et le triticale, plus tardifs et qui ont moins souffert de l'excès d'humidité de la première moitié du printemps. La récolte de miel fut moyenne.

La production de fruits fut médiocre, notamment pour les fruits à noyaux et les fruits à cidre. Quant à la vigne, elle tire finalement assez bien son épingle du jeu grâce au très beau mois d'octobre.

Prix et revenu

Les prix ont connu des évolutions diverses selon les produits. Les principales baisses sont à noter dans les secteurs du bétail bovin et des céréales panifiables, dont le marché fut libéralisé en 2001.

Comparaison de quelques prix à la production relevés en octobre

Productions	**Unités**	**Oct.98 Fr.**	**Oct.99 Fr.**	**Oct.00 Fr.**	**Oct.01 Fr.**
Lait	1 kg	0,88	0,81	0,80	0,82
Génisse RG T3	1 kg PM	7,91	8,94	8,78	6,80
Vaches VK A2/3	1 kg PM	3,83	4,26	6,57	3,30
Génisses portantes	pièce	2'645,-	2'920,-	3'281,-	2'670
Porcs gras, dép.ferme	1 kg PM	3,80	4,55	4,20	4,--
Porcelets, dép. ferme	1 kg PV	4,60	6,90	5,55	4,60
Oeufs	100 pces	24,--	19,55	20,53	23,50
Blé Cl.I	100 kg	75,--	75,60	65,83	55,83
Orge	100 kg	50,25	47,50	47,--	43,50
Maïs (grains)	100 kg	53,--	51,--	49,--	44,50
Colza	100 kg	150,--	150,--	77,--	80,--
Pdt Bintje	100 kg	49,--	49,60	46,55	44,54
Betteraves sucrières	100 kg	12,--	11,20	11,20	11,20
Pommes Golden	100 kg	60,--	106,--	86,--	115,--

Avec une valeur de la production finale évaluée à 7,2 milliards de francs, la production, tout comme le revenu agricole, retombent au niveau de l'année 1999, soit une baisse de plus de 10 % par rapport à l'année 2000 en dépit d'une augmentation des paiements directs (notamment grâce à l'introduction d'une prime de Fr. 400,- par hectare de terres ouvertes). De ce fait, l'année agricole 2001 doit être qualifiée de "médiocre", bien que toutes les productions, les régions et exploitations ne soient pas affectées de la même manière.

Politique agricole fédérale

Sur le plan fédéral, l'année agricole est incontestablement marquée par l'élaboration et la consultation du projet dit "PA 2007", qui régira l'agriculture de 2004 à 2007. Bien que moins systématiquement libéraliste que la stratégie "Horizon 2010" largement combattue par presque tout le monde, PA 2007 prévoit notamment la suppression anticipée du contingentement laitier, la suppression de toute limite pour les PD (hormis celle relatives aux UMOS) et un affaiblissement du droit foncier vidant ce droit de sa substance. Tout est fait -sans le dire vraiment- pour accélérer l'évolution des structures. La consultation permettra sans doute de corriger le tir, puisque presque toutes les organisations agricoles s'opposent à la suppression du contingentement laitier avant l'UE et au démantèlement du droit foncier. Dans sa prise de position, la CJA a aussi souhaité une réforme des contributions UGBFG afin de minimiser leur effet négatif sur les marchés. Le Parlement fédéral devrait être saisi de ce projet d'adaptation dans le courant de l'hiver 2002/03. La CJA a aussi pris position sur l'ordonnance sur la protection des animaux, qui paraît artificielle, n'apporte rien de nouveau, sinon la notion -contestable- de "dignité" de l'animal.

Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter linéairement les contingents laitier de 3 % dès le 1.5.2001. Il a aussi porté à 2'000 kg le contingent supplémentaire pour l'achat de bétail en montagne. Pour 2002, il a adapté les contributions SRPA et SST pour la volaille et pris diverses mesures en faveur des oléagineux et des protéagineux. Pour ces derniers, la prime passe de 1'260 à 1'500 francs par hectare. Dans le cadre d'AGORA, une délégation de la CJA a rencontré le Conseiller fédéral Couchepin. Celui-ci a défendu une attitude offensive (= libéraliste!) en vue de l'entrée en vigueur -peut-être dès mai prochain- des accords bilatéraux; il s'est montré intraitable sur les questions de main-d'oeuvre étrangère et a dégagé en touche les questions liées aux marchés du bétail, invoquant une surproduction structurelle et les soit disant dysfonctionnements de "Proviande".

Pour 2002, le Conseil fédéral a à nouveau augmenté les contingents laittiers de 1,5 % (mais le prix du lait devrait baisser d'env. 2 ct/kg) et prévoit de porter à 20 le nombre d'UGB donnant droit aux contributions GACD (anciennes contributions aux frais pour le bétail en montagne). Selon les dernières nouvelles concernant PA 2007, il semble que le cadre financier actuel devrait être préservé et que le Conseil fédéral renonce à la modification du droit foncier. Les perspectives de levée du boycott abusif de l'UE frappant nos exportations de bétail se précisent également.

La crise bovine (quelques données pour l'ensemble de la Suisse) :

Production de bétail de boucherie (en tonnes)

Catégories	**1999**	**2000**	**2001** (estim.)	**Diff. 01/00**
Gros bétail	***110'435***	***95'700***	***104'000***	***+ 9 %***
dont Taureaux	32'447	29'644	35'000	+ 18 %
Boeufs	2'509	2'522	3'000	+ 19 %
Génisses	19'551	16'799	17'000	+ 1 %
Vaches	55'928	46'765	49'000	+ 5 %
Veaux	***36'419***	***32'619***	***35'000***	***+ 7 %***
Porcs	***225'657***	***224'901***	***240'600***	***+ 7 %***

Prix du bétail de boucherie (Fr./kg PM)

Catégories	**1999**	**2000**	**2001** (estim.)	**Diff. 01/00**
Taureaux T3	7,67	8,85	6,95	- 21 %
Génisses T3	7,11	8,67	6,70	- 23 %
Vaches A 2/3	3,88	5,95	3,85	- 35 %
Veaux T3	10,84	13,13	12,20	- 7 %
Veaux engr. (PV)	5,55	6,21	6,60	+ 6 %
Porcs	4,37	4,69	4,50	- 4 %

Résumé des importations (tonnes, poids nets)

Catégories	**Total**	**Janvier - Novembre**		
	2000	**2000**	**2001**	**Diff. 01/00**
Viande de boeuf	12'219	12'405	6'543	- 47,3 %
Viande de veau	2'325	1'817	228	- 87,4 %
Viande de porc	19'251	18'143	11'051	- 39,1 %
Viande de mouton	7'825	7'218	5'770	- 20,1 %
Viande de cheval	3'925	3'518	4'007	+ 13,9 %
Volaille	39'892	35'915	41'760	+ 16,3 %
Gibier et lapins	7'081	6'758	7'437	+ 10,0 %
Poissons, crustacés	55'777	49'848	52'685	+ 5,7 %

On constate une forte augmentation de production entre 2000 et 2001, notamment pour le bétail d'étal. Globalement, la production est cependant encore inférieure à celle de 1999 -sauf pour le bétail d'étal-, mais la consommation a diminué de plus de 20 % depuis 1990. Quant aux importations, elles sont sensiblement moindres en 2001 qu'en 2000, comme l'atteste le tableau du bas de la page précédente, sauf pour les importations de viande de volailles ainsi que celles de poissons/crustacés, qui dépassent 40'000, respectivement 50'000 tonnes (la production indigène de volailles fut d'env. 50'000 tonnes en 2001). Tout cela montre que les habitudes de consommation évoluent et que la viande "rouge" (gros bovins) connaît un problème structurel sur le marché.

Ce que l'on appelle la seconde crise de l'ESB a été déclenchée par un événement mineur en France, fortement relayé par les media et qui a produit un effondrement des prix du marché dès novembre 2000. Un certain nombre de mesures d'allégement du marché et d'exportations à des fins humanitaires ont été prises au printemps 2001, mais n'ont guère produit d'effets étant donné que la production continuait d'augmenter et la consommation de baisser. Dans ce contexte, une polémique s'est développée autour de l'organisation "Poviande", mais ces critiques, en partie infondées, ont surtout permis au Conseil fédéral de se défausser. Des manifestations ont eu lieu au printemps et en automne, notamment sous l'égide du syndicat Uniterre (anc. UPS). Tout au cours de l'année, la CJA est intervenue à de nombreuses reprises dans ce dossier. Pour l'avenir, il est indispensable de mieux s'organiser en vue d'adapter l'offre à la demande et de développer encore la qualité et la promotion des viandes rouges. Divers programmes sont en cours dans ce sens.

En 2002, on peut s'attendre à une certaine amélioration du marché (sauf pour les porcs), étant donné que les stocks sont faibles et que beaucoup de veaux ont été écoulés en 2001, grâce a des prix meilleurs que dans les autres catégories. Une action supplémentaire d'exportation à des fins humanitaires (revendiquée depuis l'été 2001 par la CJA), accélérerait le rétablissement du marché. Elle pourrait être financée par le fonds d'exportation du bétail.

Les organisations professionnelles

Union suisse des paysans. La Chambre jurassienne est sous-représentée à l'USP (personne au comité, un seul représentant à la Chambre suisse d'agriculture). En 2001, l'USP s'est particulièrement investie dans les groupes de travail de l'OFAG préparant PA 2007, dans la politique internationale (nouveau cycle OMC de Doha, bilatérales avec l'UE), dans la préparation de l'exposition agricole pour Expo 02, dans les questions de main-d'oeuvre, dans la réorganisation de la formation professionnelle, dans les interprofessions, dans la problématique des marchés du bétail, dans la communication (concours de photos, pub TV, publications diverses), etc. Elle suit également le travail parlementaire fédéral, répond à d'innombrables consultations et gère de nombreux services.

AGORA. L'organisation romande coordonne la défense professionnelle au niveau romand (notamment via la conférence des directeurs des sept Chambres d'agriculture cantonales). Pour certains dossiers (marchés du bétail, plainte ESB, autres), elle collabore également avec le syndicat Uniterre (anc. UPS). AGORA souhaitait centraliser davantage la défense professionnelle romande, option à laquelle la CJA s'est opposée. AGORA s'occupe également de la formation professionnelle, de la coordination des PER en Romandie (via la PIOCH), de l'organisme intercantonal de certification, de la communication, de l'organisation du tourisme rural, etc. A AGORA, la CJA est représentée au même titre que les autres chambres -comité, conférence des directeurs, groupes de travail-.

La CJA collabore également activement avec le journal AGRI, dont elle est co-propriétaire. L'actualité jurassienne est régulièrement rendue dans ce journal, qui présente aussi les principaux thèmes du moment et dispense de nombreuses informations sur la politique agricole, les marchés, etc. L'agence de presse AGIR (à laquelle nous contribuons pour Fr. 5'350,-/an), publie chaque semaine divers dossiers ainsi qu'une revue de la présence agricole -abondante- dans la presse romande. La CJA collabore encore avec diverses autres organisations telles que la MIBA, la FSPC (pour les contrats d'oléagineux), etc.

Politique agricole cantonale

Au niveau cantonal, l'année agricole fut particulièrement fertile en événements et donc assez exigeante. Commençant par un boycott des livraisons de bétail au marché de Glovelier afin de protester contre des prix indécents, elle se poursuivit par une grande polémique visant divers projets de porcheries en Ajoie. La CJA a alors élaboré un dossier intitulé *"Pour un développement équilibré de la production porcine dans le Jura"*, présenté en conférence de presse et diffusé auprès de nombreuses autorités. Si cette démarche n'a pas permis de débloquer la situation dans les quatre ou cinq projets controversés (qui, entre-temps, ont pour la plupart été ou bien retirés, ou bien modifiés), elle a contribué à calmer le débat.

Les controverses avec les milieux écologistes ont également été particulièrement vives. Sous l'égide du Service de l'économie rurale, une plate-forme de dialogue "Agriculture/Environnement" a été institutionnalisée et a tenu trois séances au cours desquelles les débats ont été souvent assez tranchés et parfois même pénibles.

Le projet de Parc naturel régional du Doubs (englobant notamment l'ensemble du Clos-du-Doubs et des Franches-Montagnes) a aussi connu divers avatars. Etant donnée la méfiance des milieux agricoles, l'assemblée 2001 n'a pas encore eu lieu. Le WWF s'est retiré de la direction du projet tandis que le Service cantonal de l'aménagement du territoire s'efforce de recoller les pots cassés (même Philippe Roch, chef de l'Office fédéral de l'environnement, a reconnu que l'imposition par le haut d'un projet environnemental n'était pas une bonne méthode).

Les dégâts considérables causés par le gibier, les sangliers notamment, mais aussi d'autres espèces, ont également fait l'objet de plusieurs démarches. Un groupe de travail a été constitué pour définir une meilleure politique de gestion et d'indemnisation dans ce domaine. Les effectifs de sangliers sont pléthoriques, non seulement dans le Jura, mais aussi dans d'autres cantons et en France voisine. Les pâturages boisés ont également fait l'objet d'interventions diverses et d'un vaste colloque à Tramelan.

Vu le nombre de problèmes dépendant du Département de l'Environnement et touchant l'agriculture, la CJA a sollicité une entrevue avec ce Département à laquelle tous les chefs de service ont participé. En plus des affaires sus-mentionnées, il fut encore question des boues d'épuration (dont l'épandage sur les terres agricoles sera interdit d'ici deux ou trois ans), de la gestion des cours d'eau ainsi que de projets routiers, notamment dans le Val Terbi.

L'année écoulée aura aussi été celle de la révision de notre législation agricole cantonale, afin de l'adapter à la nouvelle politique agricole fédérale. C'est ainsi que la loi et le décret sur le développement rural, la loi sur les améliorations foncières, le décret sur l'élevage et le décret sur les crédits d'investissement, l'aide aux exploitations et le fonds de développement rural furent révisés. On relèvera particulièrement le remplacement des préposés aux cultures et des inspecteurs du bétail par des "préposés à l'agriculture", lesquels pourront éventuellement desservir plusieurs villages.

Le Parlement a également adopté une nouvelle loi introductive sur le droit foncier (LDFR), instituant notamment une Commission foncière rurale, conformément à ce qu'a toujours souhaité la CJA.

Suite à l'expertise générale des exploitations quant à leur conformité à la loi sur la protection des animaux, de nombreux projets de construction ou d'adaptation ont été engagés, soutenus par des subventions ou des crédits d'investissements. Parallèlement et grâce à des moyens fédéraux supplémentaires, le programme de remaniements parcellaires est bien tenu. PA 2002 encourage également la reprise des exploitations lorsque les repreneurs ont moins de 30 ans et qu'ils disposent de la formation appropriée. Des cours de rattrapage ont été organisés à cet effet par l'Institut agricole du Jura.

Un projet de nouvelle fromagerie est en cours à Develier; il permettra de transformer 3 millions de kg de lait en Gruyère AOC, dont la moitié en Gruyère biologique. Cette année a aussi permis à la Tête de moine d'obtenir l'AOC, dont le certificat fut décerné lors de l'inauguration de la Fondation Bellelay. Les cantons de Berne et du Jura ainsi que d'autres milieux concernés collaborent à Bellelay,

notamment pour la promotion du cheval des Franches-Montagnes et des produits du terroir jurassien. En ce qui concerne le projet d'AOC damassine, une médiation fédérale a permis de débloquer ce dossier, bien que tout ne soit pas encore réglé.

On relèvera également la belle activité de la Commission cantonale des marques qui, en 2001, a promu et soutenu de nombreux projets prometteurs.

La CJA est aussi impliquée dans la gestion de la Caisse cantonale des épizooties. Le Service vétérinaire a notamment concrétisé l'assainissement de surface concernant les pneumonies porcines contagieuses. Cette mesure, prévue dans toute la Suisse, est déjà réalisée dans tous les cantons du Nord-Ouest et de Neuchâtel. Moyennant une surveillance rigoureuse, cet assainissement devrait contribuer à une meilleure rentabilité en production porcine.

La CJA s'est encore préoccupée de divers projets touchant l'aménagement du territoire. Elle a notamment pris position sur la nouvelle conception directrice du plan directeur cantonal, ainsi que sur le plan directeur sectoriel des chemins pédestres au sujet duquel elle a écrit aux 83 communes du canton. Elle participe également au C.E.A.T, qui s'efforce de définir des principes et recommandations pour l'aménagement du territoire rural dans l'Arc jurassien.

Diverses démarches ont été engagées en rapport avec la pénurie de main-d'oeuvre dans l'agriculture ainsi que pour le maintien du cheval dans l'armée. Nous avons également été nantis d'une modification des valeurs locatives en agriculture suite à une directive fédérale. Après l'assemblée de la MIBA, qui se tenait à Delémont, le bureau de la CJA s'est plu a inviter les dirigeants de notre fédération laitière pour fêter Jacques Gygax, premier Jurassien à accéder à la direction de cette importante organisation.

Tout cela et bien d'autres faits brossent le tableau d'une agriculture jurassienne dynamique, sachant bien s'adapter et disposant de structures de productions performantes. C'est de bon augure pour l'avenir.

Quelques données générales sur l'agriculture jurassienne au 2 mai

Désignations	Unités	1999	2000	2001
Exploitations avec PD	u.	1'144	1'137	1'115
SAU total (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	39'242	39'948
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	17'940	18'415
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	8'250	8'940
Céréales panifiables	Ha	4'400	4'400	4'250
Céréales fourragères	Ha	4'330	4'060	3'925
Maïs-grain	Ha	313	360	393
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'160	2'155
Oléagineux	Ha	890	805	690
Pois protéagineux	Ha	105	124	146
Pommes de terre	Ha	109	100	97
Betteraves sucrières	Ha	334	323	312
Betteraves fourragères	Ha	145	138	115
Tabac	Ha	35	35	39
Surfaces à litières, haies et bosquets	Ha	252	258	265
Bovins totaux	u.	55'715	55'656	57'711
vaches	u.	20'215	19'941	20'880
génisses et taureaux de plus d'1 an	u.	13'572	13'903	14'065
bétail d'élevage de moins de 1 an	u.	9'540	9'291	9'410
bétail d'engrais. de moins d'1 an	u.	11'086	11'453	11'520
veaux à l'engrais	u.	1'302	1'068	1'836
Chevaux	u.	4'243	4'351	4'246
Moutons	u.	5'204	5'594	5'643
Chèvres	u.	849	916	952
Porcs	u.	13'488	13'560	16'010
truies et verrats	u.	1'645	1'868	1'937
porcelets et porcs à l'engrais	u.	11'843	11'692	14'073
Volailles	u.	75'167	89'547	100'391
poules pondeuses	u.	37'134	46'351	37'419
poulets de chair de tout âge	u.	21'293	26'202	51'878
dindes de tout âge	u.	5'678	6'146	75
UGBFG totales	u.	37'579	37'588	38'916

Quelques autres données sur l'agriculture jurassienne

Formation en agriculture et en économie familiale (nombre d'élèves)

Désignations	**1991/92**	**1995/96**	**2000/01**
Ecole professionnelle, 1ère et 2e année	40	30	29
Ecole d'agriculture	48	32	52
Certificat fédéral de capacité	14	17	29
Cours p. chefs d'exploitations (2001, Arc JU)	21	13	35
Ecole profes. ménagère (2001, apprenties GEF)	4	8	38
Ecole ménagère	11	22	--
Cours pour responsables de ménage	8	12	--

Aides structurelles à l'agriculture en 2001

Désignations	**Fr.**	**Montants**
Crédits d'investissements aux exploitants	Fr.	9'986'000,--
Crédits d'investissements aux personnes morales	Fr.	1'040'000,--
AEP (conversions de dettes)	Fr.	1'495'000,--
Fonds de développement rural	Fr.	355'000,--
Subventions AF, constructions	Fr.	1'953'616,--
Subventions AF génie rural	Fr.	5'220'545,--

Livraisons de betteraves sucrières en 1999, 2000 et 2001

Années	**Ajoie,** tonnes	**Delémont,** tonnes	**Jura,** tonnes	**Jura** (francs)
1999	13'315	7'468	20'783	2'701'000,--
2000	14'870	8'367	23'237	3'020'800,--
2001	10'861	6'050	16'911	2'198'500,--

Production laitière en 2001

Production laitière totale dans le Jura :	83 millions de kg
dont transformée en fromage	19 millions de kg
198 contrats d'achat et location de contingent : (avec un gain net pour le Jura d'env. 0,5 mio. de kg).	5 millions de kg

Les aides structurelles à l'agriculture sont en sensible augmentation, ce qui favorise l'adaptation, voire la maîtrise de l'endettement de notre agriculture. On peut se réjouir aussi de l'évolution dynamique de notre production laitière et de l'augmentation de la part transformée en fromage, laquelle se confirmera avec le développement de la fromagerie de Develier, vivement soutenu par la CJA depuis longtemps.

Structures et productions principales de l'agriculture du Jura

	1985	1990	1995	2000	2001
Exploitations principales (n)	1'369	1'261	1'150	1'030	1'000
Idem, si 1985 = 100	100	92	84	75	73
Effectif des bovins (n)	57'000	59'000	59'000	56'000	58'000
Lait commercialisé (to)	76'000	77'000	78'000	80'000	83'000
Céréales panifiables (to)	14'000	16'000	22'000	23'000	20'000
Betteraves sucrières (to)	7'000	9'000	9'000	23'000	17'000
Oléagineux (to)	1'070	2'260	2'690	2'250	1'800

Rendement brut de l'agriculture jurassienne (millions de francs)

	1985	1990	1995	2000	2001
Bovins	130,0	140,0	125,0	123,0	110,0
Porcs	7,5	7,0	6,0	9,0	11,0
Volailles	7,5	7,0	7,0	6,0	9,0
Chevaux	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Autres prod. animales	1,0	1,0	1,0	2,0	2,0
Total productions animales	**149,0**	**158,0**	**142,0**	**143,0**	**135,0**
Céréales (y-c. maïs-grain)	33,5	38,0	36,0	30,0	21,0
Oléagineux	2,5	4,0	3,5	2,0	1,5
Pdt et betteraves sucrières	3,0	3,5	2,5	4,0	3,0
Autres prod. végétales	2,0	2,5	2,0	4,0	2,5
Total productions végétales	**41,0**	**48,0**	**44,0**	**40,0**	**28,0**
Total productions	***190,0***	***206,0***	***186,0***	***183,0***	***163,0***
Contrib. et paiements directs	***22,0***	***34,0***	***54,0***	***77,0***	***83,0***
Rendement brut total	**212,0**	**240,0**	**240,0**	**260,0**	**246,0**

NB. De 1985 à 2001, l'inflation fut de l'ordre de 40 %.

- * -

Centrale des blés et Oléagineux

Pour les céréaliculteurs, la récolte 2001 de panifiables est la première à être libéralisée. De ce fait, les prix ont baissé d'une quinzaine de francs par quintal pour se situer entre 50,- et 55,- Fr, selon la qualité. Afin d'encourager néanmoins les productions végétales, une contribution supplémentaire de Fr. 400,- par hectare de terres ouvertes a été allouée dès 2001. Pour les oléagineux et les protéagineux, elle s'ajoute à la contribution de 1'500 Fr/Ha.

Dorénavant, le secteur est géré par l'interprofession Swiss Granum, où la production est représentée par la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) et qui comprend également les représentants des transformateurs (moulins, huileries) et des utilisateurs (distributeurs, consommateurs). Dans ce contexte, la Fenaco joue aussi un rôle particulièrement important.

Dans le Jura, la récolte principale des orges s'est déroulée du 27 juin au 10 juillet, celle du colza du 7 juillet au 2 août et celle des panifiables du 24 juillet au 14 août. Les orges et les colza ont souffert des pluies ininterrompues du mois d'avril et les rendements furent médiocres (45-50 kg pour les orges, 25 kg pour le colza en moyenne). Les rendements des blés furent moyens mais, une fois n'est pas coutume, inférieurs en Ajoie que dans la Vallée. Les cultures d'altitude, plus tardives, ont donné de meilleurs résultats.

La récolte des panifiables se situe au niveau de celle de 1999, soit env. 470'000 tonnes en Suisse, dont 20'000 tonnes dans le Jura. Elle est d'env. 10 à 15 % inférieure à celle de l'an 2000. Rappelons que le record fut atteint en 1996, avec 674'000 tonnes en Suisse et 27'400 tonnes dans le Jura (sans la production de semences).

La fin des Centrales

La libéralisation du marché marque aussi la fin des centrales des oléagineux (dès 1999) et des blés (dès 2001). Une petite cérémonie a eu lieu le 29.6.01 à Berne pour marquer ce tournant. La CJA a repris la gérance des centrales au moment de l'entrée en souveraineté du Jura en 1979. Elle s'occupait des contrats de colza, de l'organisation des livraisons, des paiements, de la commercialisation des

tourteaux, de la gestion des cartes de moutures (avec 61 offices locaux des blés) et de celle de sacs grano! Cinq commissaires acheteurs et cinq centres collecteurs ont collaboré étroitement avec les centrales du Jura, qui faisaient l'interface avec l'AFB et l'OFAG. Au cours de ces 22 années, les centrales jurassiennes ont payé pour env. 450 mio. de Fr. de céréales, colza et tourteaux, sans problème notable. La gestion des centrales a également favorisé l'extension des productions végétales : au cours de cette période, le Jura a triplé sa production de panifiables et de colza alors que l'augmentation fut de l'ordre de 50 % en Suisse.

Aujourd'hui, la CJA s'occupe encore de la répartition des oléagineux: pour 2002, 2'800 tonnes de colza, plus de 100 tonnes de soja et 50 tonnes de tournesol ont été attribués.

On imagine mal, même au sein des instances de la CJA et à plus forte raison chez les paysans, ce que la gérance des centrales a représenté pour la vie de la CJA, autant pour le financement du secrétariat qu'au niveau de la promotion des productions végétales et à celui des contacts avec les coopératives. Il reste à remercier tous ceux qui ont collaboré à cette belle aventure.

Ancienne toile grano dédicacée, remise aux gérants des centrales et aux commissaires-acheteurs.

Restructuration

Au cours de l'exercice, diverses instances ont consacré pas moins d'une trentaine de séances à ce thème. Le schéma général d'organisation proposé actuellement est le suivant :

1. Fondation commune JU-BE pour la formation et la vulgarisation

Fondation commune JU - BE	
Conseil de la Fondation	
Formation agricole de base + év. formation en économie familiale	Vulgarisation agricole et en économie familiale

2. Nouvelle chambre jurassienne d'agriculture ("NCJA" -nom à définir-)

Assemblée générale de la "NCJA"	
Comité (9 membres, présidant chacun un dicastère)	
Politique sociale / Politique foncière / Etc. / Etc. / Présidence Politique agricole / Paysannes / Economie laitière / Productions végétales / Etc.	
Secrétaire général	**Gérant des services**
Secrétariat des organes, y compris des dicastères; défense professionnelle; animation, communication, administration générale, etc.	Gestion des services : Assurances; Contrôles PER et labels; év. Fiduciaire agricole, év. Serv. de dépannage agricole, etc.

La Fondation commune est gérée par les deux cantons et les deux chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. Des membres du comité représentent la "NCJA" -nom encore à définir- au Conseil de la Fondation.

L'assemblée générale est formée de tous les exploitants agricoles du Jura. Les dicastères du comité -encore à préciser- pourraient comprendre un ou plusieurs secteurs. Le secrétaire général et le gérant des services dépendent du comité qui, via le Conseil de la Fondation, fait également le lien avec la formation et la vulgarisation.

A votre service

Notre **service de renseignements juridiques** a été bien sollicité, avec 23 demandes en 2001. Les motifs de demandes de rendez-vous avec notre avocat conseil restent majoritairement liés à des questions relatives aux lois sur le bail à ferme agricole et/ou le droit foncier rural. De trop nombreux requérants prennent l'initiative de se rendre en consultation sans s'être préalablement annoncés auprès de notre secrétariat. Certains se refusent à indiquer au secrétariat de la CJA le motif de leur consultation. Nous déplorons cette « dérive » qui ne respecte pas l'esprit de ce service apprécié et d'un coût modique.

La tendance à la baisse constatée depuis quelques années dans le secteur de l'**assurance globale pour le personnel d'exploitation** se confirme. L'engagement de main-d'œuvre externe poursuit sa lente érosion. Nous référant aux statistiques de la caisse de pension 140 employé(e)s (117 hommes et 23 femmes) ont travaillé dans les exploitations jurassiennes en l'an 2000. Les résultats pour cette rubrique se présentent comme suit :

	Salaire AVS	Primes facturées
Caisse de pension, LPP	2'479'107.--	99'426.50
Assurance accidents, LAA	1'825'940.--	92'648.80
Indemnité journalière maladie	2'155'057.--	14'043.90

Les primes totales de l'assurance globale atteignent un montant global de fr. 206'119.20 soit, malgré tout, une légère augmentation par rapport aux années précédentes.

La **caisse maladie** AGRISANO a fait très fort l'automne dernier. Leader incontesté pour les primes dans le canton du Jura, notre caisse maladie a enfin croisé le chemin du succès. L'économie pour une famille dépasse largement en moyenne le chiffre attrayant de fr. 2'000.- par an pour les primes de caisse maladie. Par les temps qui courent, une telle économie n'est pas négligeable.

D'innombrables demandes d'offres puis d'affiliations ont afflué par téléphone, mail, courrier, fax et visites. Le résultat est à la mesure des investissements humains consentis. Dans le canton du Jura. l'effectif des assuré(e)s est passé de 1'000 (en chiffres ronds) à près de 3'500. Il faut ici relever l'effort quasi surhumain de toutes les collaboratrices du secrétariat de la Chambre jurassienne d'agriculture (et d'AJAPI) ainsi que du responsable du secteur. Cette avalanche de demandes a failli submerger le secrétariat mais elle a été traitée avec un professionnalisme exemplaire, tant au niveau des délais d'exécution que dans le suivi des dossiers.

A noter que la campagne avait été planifiée de longue date. Pas moins de trois (grands) articles de vulgarisation et de sensibilisation ont été publiés dans les colonnes du journal AGRI. Un petit résumé a aussi été publié dans Info Vulg.

Le résultat final est magnifique, mais il ne faut pas se reposer sur nos lauriers. La gestion des 3'500 assuré(e)s implique un renforcement du secrétariat pour assurer un service suivi et de qualité. Une collaboratrice à mi-temps débutera ses activités en février 2002 et complètera l'équipe en charge de ce secteur.

Seule ombre au tableau : les familles paysannes ont malheureusement été parmi les dernières à réagir et le nombre d'affiliations reste trop faible. Lorsque l'on sait que plus de la moitié des Jurassiennes et des Jurassiens sont assurés dans deux caisses-maladie ayant des primes avec des écarts de pratiquement 70.- francs par mois et par adulte (12.- pour un jeune et 17.- pour un enfant, pour les catégories d'âge, voir le tableau ci-dessous), on peut se demander quels moyens il faut mettre en œuvre pour inciter les familles paysannes à s'affilier à **leur** caisse maladie professionnelle.

Octobre et novembre resteront dans la mémoire de tous comme les deux mois les plus pénibles au niveau du volume de travail.

Au plan suisse, AGRI**SANO** voit aussi son effectif de membres progresser de près de 20'000 membres pour s'établir à plus de 70'000 assuré(e)s.

Les primes de l'**année 2002** de AGRI**SANO** sont les suivantes :

Prime (fr./mois) de l'assurance de base, accident inclus :

Franchise/an Enfant/Adulte	Enfants. 0-18 ans	Jeunes 18-25 ans	Adultes dès 19 ans
0.- / 230.-	55.50	188.80	222.10
0.- / 400.-		176.70	207.90
150.- / 600.-	47.80	162.60	191.30
300.- / 1'200.-	38.90	132.20	155.50
375.- / 1'500.-	33.30	113.30	133.30

Dans le courant de l'été 2002, une campagne d'information sera engagée. Nos assurés agriculteurs seront renseignés sur les prestations et les coûts des assurances complémentaires et seront invités à transférer ces couvertures chez AGRI**SANO.** Un accent particulier sera porté sur les couvertures en indemnités journalières, poste d'assurance si important pour l'agriculture et pourtant si souvent lacunaire. Pour les autres familles paysannes, nous continuerons notre travail d'information pour préparer dans les meilleures conditions leur adhésion en fin d'année 2002.

Pour conclure ce chapitre des assurances, rappelons que la CJA dispose d'un **service de consultation et de renseignements en matière d'assurances** dont la mission est de conseiller les familles paysannes en cas de litige avec leurs compagnies d'assurances et/ou pour réviser et adapter leur portefeuille d'assurances aux besoins de leur exploitation et de leur famille. Ce service propose aussi les produits d'assurances de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, notamment des couvertures décès et invalidité sous forme d'assurance risque pur, de deuxième ou troisième pilier, avec des niveaux de primes et des taux de rendement incomparables avec ceux proposés par les compagnies privées. Une offre gratuite n'engage à rien mais peut être utile.

La Chambre assume la gérance de l'**Association des agriculteurs pratiquant la production intégrée (AJAPI)**. Cette tâche occupe le secrétaire adjoint de notre organisation pour 40% de son temps et une secrétaire, engagée par AJAPI à raison d'un poste à mi-temps. Grâce à la collaboration d'une vingtaine de contrôleurs (titulaires du CFC en agriculture) AJAPI contrôle les prestations écologiques requises (PER), les exploitations pratiquant les programmes des « sorties régulières en plein air des animaux (SRPA) et celles inscrites au programme des « systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux » (SST).

Enfin, AJAPI s'est chargée de la promotion et du contrôle de plusieurs « labels », notamment les céréales, le colza et la viande IP-Suisse ainsi que la production carnée AQ-Viande. Dès l'année 2002, AJAPI assurera les contrôles liés au label M7 pour la viande. La production sous label est plus contraignante que les programmes liés aux paiements directs. Les avantages de la production sous label sont l'écoulement mieux assuré et l'obtention de suppléments de prix sur les produits.

Pour la campagne **2001/2002** (qui vient de débuter), nous relevons les éléments statistiques suivants :

Programmes	Delémont	Fr.-Montagnes	Porrentruy	**Jura**
PER	54	55	69	**178**
SRPA	0	1	3	**4**
SST	0	0	0	**0**
PER/SRPA	92	156	70	**318**
PER/SST	5	7	16	**28**
SRPA/SST	0	0	1	**1**
PER/SRPA/SST	191	112	229	**532**
Total PER	342	330	384	**1'056**
Total SRPA	283	269	303	**855**
Total SST	196	119	246	**561**

COMPTES 2001 ET BUDGET 2002

Compte de pertes et profits

PRODUITS

Cotisations des organisations membres

Contributions des coopératives

Contributions des fédérations laitières et agricoles

Contributions professionnelles des agriculteurs

Travaux salariés du secrétariat (Assurances, Ajapi, Divers)

Produits divers (différences transitoires 2000)

Intérêts

Total des produits

CHARGES

Frais de séances (assemblée, comité, bureau, commissions)

Salaires et charges sociales

Frais de représentations et de déplacements

Frais administratifs et divers (fournitures, imprimés, loyer, CCP, communications, assurances, dons, divers)

Amortissements sur mobilier

Total des charges

Excédent de charges (de produits)

- * -

Budget 2001	Comptes 2001	Budget 2002
6'000,--	6'120,--	6'000,--
20'000,--	17'350,--	17'000,--
17'000,--	19'000,--	18'000,--
80'000,--	86'307,15	85'000,--
170'000,--	179'094,10	230'000,--
0,--	2'006,20	0,--
7'000,--	5'579,95	4'000,--
300'000,--	**315'457,40**	**360'000,--**
16'000,--	19'763,90	19'000,--
290'000,--	291'888,30	325'000,--
8'000,--	9'272,40	9'000,--
23'000,--	23'614,90	36'000,--
3'000,--	4'269,75	6'000,--
340'000,--	**348'809,25**	**395'000,--**
40'000,--	***33'351,85***	***35'000,--***

- * -

Bilans

	ACTIFS Fr.	PASSIFS Fr.	
Bilan au 1.1.2001			
Caisse	122,05	87'194,85	Transitoires
CCP	45'181,05	70'000,--	Fonds de réserve
Banque	127'167,25	22'783,50	Capital
Prêt Ajapi	7'500,--		
Mobilier	1,--		
Participations	7,--		
Total	**179'978,35**	**179'978,35**	
Bilan au 31.12.2001			
Caisse	212,50	45'384,95	Transitoires
CCP (état au 8.1.02)	5'743,05	32'051,85	Créanciers
Banque	127'905,90	40'000,--	Fonds de réserve
Mobilier	3'000,--	19'431,65	Capital
Participations	7,--		
Total	**136'868,45**	**136'868,45**	
Modification de la fortune			
Fortune au début de l'exercice		92'783,50	
Fortune à la fin de l'exercice		59'431,65	
Diminution de la fortune		**33'351,85**	

- * -

Contributions professionnelles en 2001

Contributions	Comptes 2001 Fr.	Budget 2002 Fr.
Contributions des producteurs de lait (0,2 centime par kg de lait)	161'553,75	160'000,--
Contributions des non-producteurs de lait (Fr./Ha et Fr./UGB)	14'590,10	15'000,--
Contributions totales	**176'143,85**	**175'000,--**
Répartition		
USP + AGORA + AGIR + SAB + Uniterre	64'836,70	65'000,--
Sociétés d'agriculture (quatre)	15'000,--	15'000,--
Sociétés de paysannes (quatre)	10'000,--	10'000,--
Chambre d'agriculture (solde figurant dans les comptes)	86'307,15	85'000,--
Répartition totale	**176'143,85**	**175'000,--**

Fonds de solidarité - 2001

Rubriques	Doit	Avoir
Bilan d'entrée au 1.1.2001	**98'790,51**	
Un don "incendie"		500,--
Dividendes et intérêts	3'720,45	
Versement à la CJA		3'720,45
Variations sur placements		878,86
Prêt à la CJA		32'051,85
Bilan de sortie au 31.12.2001		**65'359,80**
Balance	**102'510,96**	**102'510,96.**

- * -

Rapport de vérification

Les soussignés ont procédé, au secrétariat de la Chambre jurassienne d'agriculture, à la vérification des comptes de l'organisation pour l'année 2001. Ils ont effectué un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables. Ils ont constaté que la comptabilité est présentée dans les formes requises et que les chiffres concordent parfaitement.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de Fr. 33'351,85, portée pour Fr. 30'000,- au Fonds de réserve et pour le solde au compte Capital. La fortune, au 31.12.2001, se monte à Fr. 59'187,65. Le budget 2002 prévoit un nouveau déficit de Fr. 35'000,-. Une fois de plus, la Commission invite dès lors les organes responsables à rechercher rapidement les voies et moyens de rétablir l'équilibre des comptes annuels de la CJA. Le déficit est dû avant tout à la suppression des centrales des blés et oléagineux.

Les soussignés ont également contrôlé le Fonds de solidarité, dont le solde se monte à Fr. 97'411,60 au 31.12.2001, incluant un prêt de Fr. 32'051,80 à la CJA.

La Commission de vérification remercie MM. Blaise Oriet et Jacques Maître ainsi que Mme Christiane Girardin pour leur disponibilité et pour leur bon travail. Elle recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2001 de la Chambre jurassienne d'agriculture et d'en donner décharge aux organes responsables.

Courfaivre, le 28 janvier 2002

Les vérificateurs

Philippe Faivre *Eliane Gogniat*

PROGRAMME D'ACTIVITE 2002

Le programme d'activité 2002 est proposé à titre indicatif puisque, en cas de constitution d'une nouvelle organisation (remplaçant la CJA actuelle), celle-ci devra présenter son propre programme d'activité lors de l'assemblée constitutive.

Restructuration. La mise en place de la nouvelle organisation de l'agriculture jurassienne constituera indéniablement le point fort de l'activité 2002. Outre l'organisation de l'Institution commune JU-BE pour la formation et la vulgarisation (basée à Courtemelon et à Loveresse), il est prévu de dissoudre l'actuelle CJA et de créer une nouvelle organisation professionnelle faîtière (év. en juin 2002). La dissolution ultérieure de l'AGEFA et de l'AJAPI sera alors envisageable.

Politique agricole fédérale. En collaboration avec l'USP et AGORA notamment, la CJA suivra les développements de la politique agricole, principalement ceux concernant PA 2007, ainsi que la problématique d'une meilleure organisation dans le secteur du bétail bovin autorisant une gestion de l'offre effective.

Politique agricole cantonale. La mise en place de l'institution commune au Jura et au Jura bernois, les questions écologiques (rapports avec les milieux écologistes, projet de Parc naturel régional du Doubs, bonus qualité et mise en réseaux pour certaines surfaces de compensation écologique) retiendront notamment l'attention.

Services. Pour le moment, ce secteur comprend les assurances (avec le fort développement de l'assurance-maladie Agri**Sano**), la gérance d'Ajapi, la répartition des contrats d'oléagineux et le Service de consultations juridiques. Le secrétariat de la CJA doit s'efforcer d'assurer une gestion optimale de ces services.

Divers. Informations (notamment dans l'Agri, l'Info-Vulg, la presse régionale). Coordination du brunch (10e anniversaire). Représentation dans de nombreuses organisations et instances. Suivre en outre l'actualité et prendre toute mesure utile à la promotion de l'agriculture jurassienne et à la défense de ses intérêts.

STATISTIQUES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Résultats des comptes économiques de l'agriculture suisse

Données exprimées en prix courants, en mio. de fr.

	1990/92	1999[1]	2000[2]	2001[3]
Production finale	9 902	7 239	7 583	7 200
+ contributions des pouvoirs publics (subventions)	1 317	2 424	2 417	2 679
- consommation intermédiaire	4 173	3 796	3 923	3 954
- impôts liés à la production, compensation TVA	123	218	174	167
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	6 923	5 648	5 904	5 758
- amortissements	2 031	1 837	1 859	1 899
- fermages et intérêts	845	691	729	759
- rémunération de la main-d'œuvre non familiale	827	738	715	715
Revenu net de l'activité agricole pour la main-d'œuvre familiale	3 221	2 383	2 600	2 385

1 chiffres provisoires, état hiver 2000/2001
2 estimation, état hiver 2000/2001
3 estimation, état été 2001

Source : USP

Evolution des dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation

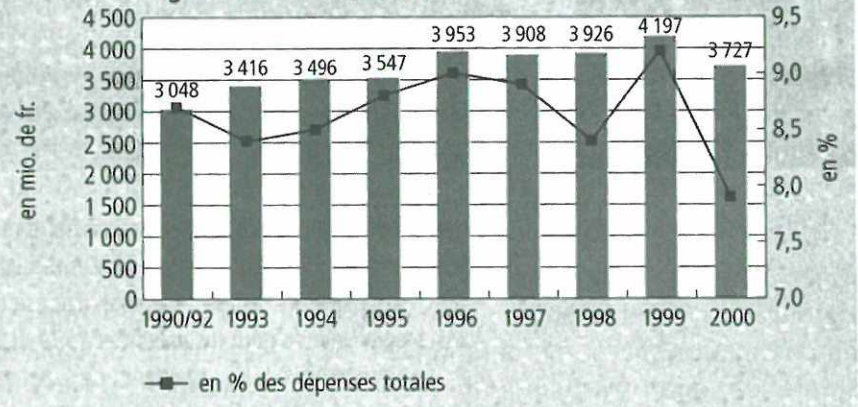

Source: Compte d'Etat

Organes de la Chambre jurassienne d'agriculture

Commission de vérification des comptes

Mme Eliane Gogniat, agricultrice, Le Noirmont ; MM. Philippe Faivre, agriculteur, Montignez ; Dominique Paupe, agriculteur, Epiquerez ; Pascal Varin, comptable, Saignelégier.

Commission transfrontalière

MM. Fritz Stegmann, Boncourt, Président; Jacques Maître, secrétaire et 8 membres.

Délégués jurassiens

Union suisse des paysans et à la chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Eggenschwiler, agriculteur, Rebeuvelier.

Sept délégué(e)s de la CJA représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP

Au **comité de AGORA** : MM. Jean-François Roth, Ministre DEC, Courtételle; Claude Ackermann et Blaise Oriet

Au **comité du Groupement suisse pour la population de montagne** : M. Bernard Beuret, Corban

Au **comité de AGRI** : M. Claude Ackermann

Au **comité de Suisse Grêle** : M. Claude Ackermann

Au comité de la **FPAS, CPAS, AGRISANO et de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Jacques Maître

Au **comité de la société suisse d'économie alpestre** : Mme Maguy Chapatte

Adresse du secrétariat administratif

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE
Caisse maladie AGRISANO
Case postale 100
2853 COURFAIVRE
Téléphone : 032 / 426.53.54 / 55
Télécopieur : 032 / 426.78.71
Adresse e-mail : cjac1@bluewin.ch

PERMANENCE ASSUREE LE MATIN

Organisations membres de la Chambre jurassienne d'agriculture

4	Sociétés régionales d'agriculture
5	Associations de paysannes
60	Sociétés de laiterie
6	Coopératives (associations) agricoles
3	Centres collecteurs de céréales
9	Organisations de l'élevage chevalin
4	Fédérations de l'élevage bovin
39	Syndicats d'élevage bovin
9	Syndicats d'élevage du menu bétail
2	Groupements d'aviculture
2	Sociétés régionales d'apiculture

Association cunicole d'Ajoie
Association des fermiers JB + JU + NE
Association des groupes d'études agricoles et en économie familiale
Association des jeunes éleveurs francs-montagnards
Association des planteurs de tabac d'Ajoie
ASETA, section jurassienne
Association des sociétés de cavalerie du Jura
AJAPI : Association jurassienne des agriculteurs PI
BIO JURA
CUMAB, Coopérative d'utilisation de matériel betteravier
Fédération d'apiculture du Jura
Fédération jurassienne des caisses Raiffeisen
Fête des paysans jurassiens
Groupement des maîtres agriculteurs du Jura
JURANICO, Coopérative agricole pour l'écoulement du bétail
Société des anciens élèves de l'IAJ Courtemelon
Société cantonale d'horticulture
Société des vétérinaires jurassiens
SSJ . Société des sélectionneurs jurassiens
SUCRACHARGE, Coopérative de chargement des betteraves
Syndicat paysan des Franches Montagnes
Union des producteurs suisses, UPS, section Jura